

## CESU-JOP 2024 : GARDE D'ENFANTS MAUVAIS FORMULAIRE D'ATTESTATION

Suite à vos nombreuses saisines concernant le refus des CESU  
Garde d'enfants pour les JOP.

Nous sommes intervenus auprès de la DG et du Bureau RH4 afin  
de comprendre ce qui bloquait concernant l'attestation de la  
Douane.

Au final : ce n'est pas le formulaire interministériel « ASI » qui a été  
diffusé.

La DG va rapidement se tourner vers le Secrétariat Général afin  
que cela rentre dans l'ordre sans délai.

En attendant, n'envoyez pas vos demandes car entre chaque refus  
il y a un délai de carence !

La **CFDT** vous tiendra au courant dès que nous aurons les  
éléments.



